

Session automne 2021 – Examens Master

La session d'examens de rattrapage 2021 se déroulera **du lundi 23 août au samedi 11 septembre 2021**. Les horaires sont disponibles ici : http://hec.unil.ch/hec/exatables/list_exa?dyn_lang=fr

1. EXAMENS EN LIGNE

Avant l'examen

Afin d'éviter des problèmes durant votre examen, nous vous conseillons de faire les actions ci-dessous **dès le 19 août prochain**, afin de vérifier tranquillement que vous maîtrisez la procédure d'accès à MoodleExam et la procédure de l'examen. Si vous rencontrez un problème, signalez-le à l'Ingénieur pédagogique de la Faculté (Emmanuel.Fernandes@unil.ch / +41 21 692 34 27)

- Accédez à MoodleExam via cette adresse : <https://moodleexam.unil.ch/>
- Vérifier que tous les cours où vous devez passer un examen sur MoodleExam apparaissent sur votre compte
- Entrez dans chacun des examens pour vous assurer que le lien fonctionne
- Prendre note des numéros de téléphone à contacter en cas de problèmes techniques qui apparaissent sur MoodleExam
- Prenez connaissance à l'avance du document « engagement sur l'honneur » que tout-e étudiant-e devra accepter juste avant chaque examen
- Faites un test de téléchargement (*download*) depuis le serveur (pas tous les examens nécessiteront de télécharger)
- Entraînez-vous à la procédure de téléversement (*upload*) de l'épreuve vers le serveur (pas tous les examens nécessiteront de téléverser)
- Pour certains examens, on vous demandera de scanner votre épreuve avec votre téléphone et de le téléverser (uploader) sur MoodleExam
- Quelques examens seulement requièrent l'utilisation de Zoom. Si tel est le cas, vous avez déjà été informé-e par votre professeur. Vous devrez vérifier que vous accédez bien à Zoom via MoodleExam. En cliquant sur une session Zoom, on vous demandera vos identifiants UNIL. Pour que la session Zoom fonctionne bien, vérifiez que le navigateur installé sur votre machine est bien Firefox ou Google Chrome
- Par ailleurs, si votre examen utilise Zoom, vous devez absolument créer votre compte Zoom, idéalement quelques jours avant l'examen sur <https://unil.zoom.us/>. Au besoin, référez-vous à la [marche à suivre](#) pour se connecter à Zoom et relisez le [manuel d'utilisation](#) de Zoom pour l'activation et désactivation des fonctions Caméra et Micro

Au moment de l'examen

- Assurez-vous que votre ordinateur ou tablette soit branché sur le réseau électrique. Ne faites pas votre examen sur la batterie de votre laptop

- Connectez-vous à <https://moodleexam.unil.ch/> environ 20-30 minutes avant l'heure du début de l'examen afin de commencer l'examen sans problème technique et/ou d'accès et, si c'est le cas pour votre examen, de faire vérifier votre identité
- Pour celles et ceux qui commenceront leur examen en retard, aucun temps supplémentaire ne sera accordé, sous aucun prétexte
- Lisez et acceptez « l'engagement sur l'honneur »
- Débutez l'examen en suivant les consignes indiquées
- ATTENTION : Aucune question, ni sur la forme ni sur le fond de l'examen, ne peut être posée pendant l'examen. S'il vous semble qu'il y ait une erreur dans l'épreuve, signalez-la après l'examen par courriel à votre enseignant·e en expliquant le problème et faites une hypothèse pour pouvoir répondre à la question. Ne restez pas sur une question qui vous pose un problème de compréhension. S'il y avait réellement une erreur dans l'énoncé, il en sera tenu compte lors de la correction
- Dans tous les cas, les conditions matérielles et techniques de passation de votre examen sont de votre responsabilité. En cas d'interruption de connexion à MoodleExam ou en cas de défaillance de votre réseau wifi, il ne sera pas possible d'avoir du temps supplémentaire. Si vous réussissez à vous reconnecter, faites au mieux dans le temps qui vous reste à disposition
- Si vous n'arrivez pas à vous reconnecter, vous pouvez contacter soit le helpdesk du Centre Informatique ou l'ingénieur pédagogique de HEC (voir leurs coordonnées ci-après)
- Gérez bien votre temps. Les copies devront être déposées à l'heure. Le système fermera automatiquement à l'heure annoncée
- Surveillance des examens : certains examens en ligne seront surveillés en direct via Zoom pendant toute la durée de l'évaluation ; tout enregistrement sur le Cloud ZOOM est interdit.
- Utilisation de Compilatio pour la détection du plagiat.
- Un problème de connexion d'une durée supérieure à 10 minutes est considéré comme un motif de retrait justifié

Étudiant.es bénéficiant d'un aménagement spécial

Pour les étudiant·e·s bénéficiant d'un aménagement spécial, conformément au courriel que vous allez recevoir, le temps supplémentaire qui vous est alloué sera simplement ajouté en fin d'épreuve.

Coordonnées en cas de problème

- Problèmes d'accès à MoodleExam : Ingénieur pédagogique de HEC, +41 21 692 34 27 ; Emmanuel.Fernandes@unil.ch
- Problèmes techniques d'ordre général – Helpdesk (Centre Informatique) : +41 21 692 22 11 ; helpdesk@unil.ch
- Problèmes liés au contenu de l'examen : Signalez le problème par courriel à votre professeur à la fin de l'épreuve

2. EXAMENS EN PRÉSENTIEL

Les étudiant·e·s concerné·e·s recevront des informations séparément.

3. EXAMENS ORAUX

Les ordres de passage seront communiqués à vos professeur·e·s (dès le 17 août) qui devraient les mettre à disposition sur Moodle ou la plateforme utilisée lors du cours. Contactez votre professeur·e directement pour toute question éventuelle.

4. MOBILISATION

- Les étudiant·e·s mobilisé·e·s pour l'Armée ou la Protection Civile bénéficient soit :
 - a. d'une absence aux examens n'entraînant pas d'échec simple ou
 - b. d'une évaluation alternative en ligne laissée à la discrétion du professeur. Par exemple, un·e étudiant·e pourrait avoir à passer un examen oral plutôt qu'un examen écrit
- Dès réception de votre convocation, elle doit être envoyée à HECmasterExamen@unil.ch

5. QUARANTAINE/ISOLEMENT

- Les étudiant·e·s mis en quarantaine/isolement à cause d'une infection par COVID ou celle d'un des membres du ménage où il/elle habite bénéficient des mêmes avantages que ceux mobilisés (voir la section « mobilisation »)
- Seule l'attestation officielle du Médecin cantonal de la personne infectée avec qui vous vivez sera acceptée comme preuve de mise en quarantaine. Les dates figurant sur le certificat font foi et doivent correspondre à la date du ou des examens
- Si nécessaire, vous devrez fournir une preuve de cohabitation (telle que bail, attestation du contrôle des habitants, factures conjointes) avec la personne mise en isolement.
- Cependant, si l'étudiant·e est infecté par le COVID et ne se sent pas suffisamment en bonne santé pour passer une évaluation alternative, la variante « a » citée à la section « mobilisation » s'applique. Un·e étudiant·e mis·e en isolement et qui décide de passer son évaluation malgré tout en accepte les risques et conséquences. Pour ce faire, il faudra remettre ce [formulaire](#) AVANT la tenue de l'examen.
- Le certificat et les justificatifs doivent être envoyés à HECmasterExamen@unil.ch au plus tard trois jours après la première absence

6. PUBLICATION DES RÉSULTATS

- en application de la [Directive de la Direction de l'UNIL](#), actuellement en vigueur
- les résultats de vos examens de la session de rattrapage 2021 seront mis à disposition le **18 septembre 2021, dès 9h00**, via <https://hecnet.unil.ch/resultats>
- login : compte réseau HEC; en cas de problème : helpdesk@unil.ch
- seuls les échecs définitifs seront avisés par courrier recommandé

Nous vous rappelons que toute fraude ou tentative de fraude en relation avec l'examen entraîne une expulsion de la Faculté.

Nous vous souhaitons plein de succès pour vos examens et restons à votre entière disposition pour toute question via HECmasterExamen@unil.ch.